



Formulaire

Demande de démolition d'immeuble

1. Identification du demandeur					
Nom et Prénom					
Adresse, ville			Code postal		
Téléphone		Courriel			
2. Identification du propriétaire					
Nom et prénom					
Adresse, ville			Code postal		
Téléphone		Courriel			
3. Identification de l'entrepreneur					
Nom de l'entreprise					
Adresse, ville			Code postal		
Téléphone		Courriel			
Nom du responsable		#RBQ			
4. Emplacement et détails des travaux					
Adresse ou lot(s) visés					
Aqueduc		Oui		Non	
Égout		Oui		Non	
Date prévue pour le début des travaux					
Date prévue pour la fin des travaux					
Valeur estimé des travaux					
Usage prévu après la démolition				
Conservation des fondations					
Site d'élimination des déchets					



5. Documents et plans exigés

Certificat d'implantation du bâtiment visé et de tout arbre mature	
Description de l'usage/occupation actuelle de l'immeuble ou date à laquelle il est devenu vacant. Doit inclure le rapport du professionnel sur l'état de l'immeuble à démolir.	
Description de l'occupation de l'immeuble visé (état physique, ect.)	
Photographies intérieures et extérieures de l'immeuble	
Preuve d'un certificat d'assurance responsabilité	
Pour un immeuble patrimonial, le demandeur doit fournir une étude réalisée par un professionnel compétant en la matière (règlement 2023-117, art.4.5)*	
Immeuble à logements, déclarations écrites des locataires *	
Conditions de relocalisation des locataires *	
Confirmation écrite du débranchement des services publics (Bell, HQ, etc..)	
Engagement de la vidange installation septique *	
Procuration signée du ou des propriétaires *	
Formulaire de demande d'abattage d'arbres *	
Frais applicables pour la demande	
Tout autre document pertinent ou exigé, selon la nature de la demande	
* <u>Si requis ou applicable</u>	

6. Attestation

J'atteste que tous les renseignements que j'ai fournis au présent formulaire ainsi qu'à la déclaration des travaux sont exacts et que, si l'autorisation m'est accordée, je me conformerai aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends également que le traitement d'une demande de démolition comporte plusieurs étapes (voir page 3) qui peuvent s'étaler sur plusieurs mois, selon le type d'immeuble.



Si ma demande est acceptée, je m'engage à aviser, s'il y a lieu, le service des travaux publics afin qu'il puisse fermer l'entrée de service avant le début des travaux de démolition.

Si ma demande est acceptée, je m'engage à procéder de manière sécuritaire aux travaux de démolition et de prendre les mesures de sécurité nécessaire pour assurer la sécurité du site. Je m'engage à respecter toutes les dispositions relatives à la démolition d'immeuble prévues à la réglementation municipales en vigueur.

Signature

Date

Principales étapes d'une demande de démolition d'un immeuble

1. Dépôt de la demande au Service de l'urbanisme et de l'environnement
2. Analyse de la demande par le Service de l'urbanisme
3. Avis public et affichage sur le bâtiment concerné (10 jours)
4. Présentation et recommandation au Comité consultatif d'urbanisme
(étape requise pour un bâtiment patrimonial seulement)
5. Présentation et décision du Comité de démolition (séance publique)
6. Période de révision (30 jours)
7. Transmission de la décision à la MRC du Haut-St-François
(étape requise pour un bâtiment patrimonial seulement)
8. Décision de la MRC du Haut-St-François
(étape requise pour un bâtiment patrimonial seulement)
9. Délivrance du certificat d'autorisation par le Service de l'urbanisme et de l'environnement



WEEDON